

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AAONO)

AAONO N°: 004/EDG-SA/DAAL/PRMP/2025

Pays : République de Guinée

Nom de la Société : Electricité de Guinée (EDG-SA)

Source de

financement : 100% fonds propres

Mise en place des accords-cadres relatifs à l'acquisition

Objet du Marché : de mobiliers et de fournitures de bureau, répartis en deux

(02) lots distincts

Référence DAO N° : DAO/004/EDG-SA/DAAL/PRMP/2025

- 1. La Société Électricité de Guinée (EDG-SA), Société Anonyme publique, a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son plan d'action, au titre du budget de l'exercice 2025. EDG-SA a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour le règlement du marché relatif à la mise en place des accords-cadres pour l'acquisition de mobiliers et de fournitures de bureau, répartis en deux (02) lots distincts:
 - Lot 1: Mobiliers de bureau;
 - Lot 2: Fournitures de bureau.
- 2. EDG-SA sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution du présent marché.
- 3. La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert (AONO), tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics, est ouverte à tous les candidats éligibles remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et n'étant pas concernés par un cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 du Code des Marchés Publics.



Direction Générale

- **4.** Le délai contractuel du présent marché est de deux (02) ans renouvelables, conformément à l'article 47 du Code des Marchés Publics.
- 5. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Achats, Approvisionnement et Logistique (DAAL) / Personne Responsable des Marchés Publics, durant les heures de bureau de 08h30 à 16h30 (heures locales), aux contacts ci-après :

Tél.: +224 620 56 03 66

Email: ibrahima-sory.douno@edg.com.gn;

Copie à : souleymane.kankou@edg.com.gn;

issatou-bella.bah@edg.com.gn;

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet auprès de la DAAL) / PRMP, au 1er étage de la Direction Générale d'EDG-SA, contre paiement non remboursable de deux millions (2.000.000) francs guinéens. Le dossier sera immédiatement remis ou expédié aux frais du candidat.

Le paiement du DAO se fera selon la répartition suivante :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »;
- b. 30% au compte N°201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG;
- c. 20% au compte N°7308008965 de l'EDG-SA ouvert à ECOBANK Guinée.

Les candidats devront soumettre une offre technique et une offre financière conformément aux exigences du DAO.

7. Les offres doivent être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original, trois (03) copies, ainsi qu'une copie scannée au format PDF sur clé USB, à l'adresse suivante :

EDG-SA / DAAL /PRMP — 1er étage, Immeuble Sankaran,

La Minière, Conakry, République de Guinée

Au plus tard le mardi 23 décembre 2025 à 10h15 mn.

- **8.** Toute offre reçue après la date et l'heure limites sera rejetée et retournée au soumissionnaire sans être ouverte et à ses frais.
 - **NB**: Toutes les parties d'un même dossier doivent être séparées par des intercalaires de couleur (original, copies et version numérique).
- **9.** L'ouverture des plis aura lieu en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires souhaitant y assister, à l'adresse suivante :



Direction Générale

EDG-SA / DAAL, Immeuble Sankaran, 1er étage, Salle de réunion le mardi 23 décembre 2025 à 10h15 mn.

12. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission par lot comme suit :

Lot 1:100 000 000 GNF;

Lot 2:50 000 000 GNF.

La garantie doit être émise par une banque agréée en République de Guinée.

10. Les offres doivent inclure :

- Une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser au compte de l'ARMP conformément aux textes en vigueur;
- Les frais d'immatriculation auprès de la DGCMP au taux de 0,30% du montant hors taxe du marché, conformément aux dispositions réglementaires applicables.
- 13. Les offres devront rester valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

NB: Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots, mais ne pourront être attributaires que d'un (01) seul lot.

L'EDG-SA se réserve le droit de ne donner aucune suite, totale ou partielle, au présent Appel d'Offres.

El Hadi Gando Barry

Directeur Général